



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Monuments commémoratifs

Question écrite n° 50001

### Texte de la question

Les medias nous ont recemment fait part de la deception et de la colere des veterans americains qui, ayant lance une souscription pour l'edification d'un « mur du souvenir » sur les plages du debarquement de Normandie, ont appris avec stupefaction que les sommes collectees avaient ete detournees de leur objectif et ne serviraient donc en aucun cas a rendre hommage a la memoire de ces soldats qui ont sacrifie leur vie pour permettre a la France de s'affranchir du joug nazi. Il serait donc souhaitable que notre pays, au nom de la Nation reconnaissante, accorde sa contribution a cette action afin que les veterans americains soient conscients de l'estime que leur porteront nos compatriotes et de l'immense reconnaissance de la France qui, grace a leur courage et leur abnegation, a pu reconquerir sa liberte. M. Pierre Hellier demande donc a M. le ministre delegue aux anciens combattants et victimes de guerre de lui faire savoir si le Gouvernement francais entend faire un geste significatif en faveur des veterans des Etats-Unis.

### Données clés

**Auteur :** [M. Hellier Pierre](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50001

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère attributaire :** anciens combattants et victimes de guerre

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 mars 1997, page 1588